

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'Offre Publique de Retrait - OPR - ouverte du mercredi 30 novembre 2022 au vendredi 30 décembre 2022 a été clôturée. Cette OPR qui vise l'acquisition de 174 239 actions de la société ADWYA est initiée par la société « Laboratoires Teriak SA », détenant de concert avec la société « Kilani Pharmaceuticals Holding » et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions, représentant 99,19% des droits de vote de la société ADWYA, sur les 21 528 000 actions composant le capital social de la société ADWYA.

2- Sur les 174 239 actions objet de l'OPR, 75 147 actions ont été acquises par MAC SA, intermédiaire en bourse, au profit de la société « Laboratoires Teriak SA », initiateur de l'OPR.

3- Conformément à l'avis d'ouverture de l'OPR publié au bulletin officiel du CMF du 25 novembre 2022, les titres de la société ADWYA seront radiés du Marché Principal des titres de capital de la cote de la Bourse et transférés au Marché Hors-cote à partir du **05 janvier 2023**, date à partir de laquelle le titre ADWYA sera négociable sur le Marché Hors-cote conformément aux dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.